

**I. Appel de la FSESP à l'Action commune
Pour un Changement de la Politique économique européenne
Non à l'Austérité
Pour l'Emploi, les Services publics, les Droits sociaux et la Démocratie**

- **Non à l'austérité et pour une politique économique européenne favorisant l'emploi et la croissance durable**
- **Respect de l'autonomie des partenaires sociaux, de la négociation collective et des conventions collectives**
- **Pour une Europe démocratique et sociale**

L'Union européenne et les pays de la zone euro traversent la pire crise de leur histoire. Elle affecte les travailleurs et les travailleuses, les familles et les communautés. Les institutions européennes (Commission européenne, Parlement européen, Conseil européen et Banque centrale européenne) ont pris récemment plusieurs mesures pour réagir à cette situation :

- Accroissement du Fonds européen de stabilité financière (FESF) doté de nouvelles fonctions,
- Approbation du Mécanisme européen de stabilité (MES) et
- Adoption de ce qu'on appelle le "paquet de six" textes contenant des mesures destinées à empêcher et corriger les déficits et endettements excessifs et les déséquilibres macroéconomiques et qui énonce aussi les critères des cadres budgétaires nationaux.

Tout cela n'a pas mis fin à la tourmente qui sévit sur les marchés financiers et la croissance économique a piqué du nez.

À sa réunion des 8-9 novembre 2011, le Comité exécutif a étudié l'évolution de la situation et convenu de ce qui suit :

- Il est urgent de changer la politique économique européenne en renonçant à l'austérité, à l'emploi précaire et à l'inégalité au profit du développement durable, d'une fiscalité équitable, de l'investissement dans les services publics, de plus d'égalité et moins de pauvreté.
- La FSESP s'oppose aux attaques contre les droits sociaux et syndicaux fondamentaux lancées dans plusieurs États membres de l'Union européenne. Nous exigeons que les gouvernements et les employeurs cessent d'invoquer la crise pour démanteler la protection des travailleurs contre l'exploitation. Il est inacceptable que, par des courriers secrets, la Banque centrale européenne (BCE) ou la troïka (Fonds monétaire international, BCE et Commission européenne) interviennent dans la négociation collective et imposent à des pays de modifier leur législation du travail pour pouvoir bénéficier des aides européennes. Elles n'ont aucun droit légitime ou mandat pour imposer de tels changements.

La FSESP préconise une Union européenne fondée sur des valeurs démocratiques, dans laquelle les droits fondamentaux priment sur le marché intérieur. Les chefs de gouvernements européens doivent respecter l'autonomie des partenaires sociaux et le rôle des syndicats qui est de défendre les travailleurs à tous les niveaux. Le droit de grève est le recours ultime qu'ont les travailleurs pour se défendre contre des employeurs et des gouvernements qui prennent des décisions ayant une influence sur leurs droits, leurs emplois, leurs salaires et leurs conditions.

- La FSESP exige une nouvelle politique économique. Cette nouvelle politique économique devrait se refléter dans la prochaine Analyse annuelle de la croissance. Plus concrètement :
 - ✓ Un nouveau plan européen d'investissement pour relancer l'économie, stimuler les emplois verts et mettre l'Europe sur la voie du développement durable;
 - ✓ Progresser dans le domaine des euro-obligations (Eurobonds) et des obligations européennes communes (Euro-project bonds) pour aider l'investissement financier;
 - ✓ Progresser dans la voie d'une Banque publique européenne pour la dette souveraine;
 - ✓ Des mesures et orientations pour s'attaquer au travail précaire et aux bas salaires – assurer un salaire égal pour un travail d'égale valeur;
 - ✓ Approuver et mettre en œuvre les propositions relatives à :
 - Une Taxe sur les transactions financières (TTF) dans l'Union européenne, première étape sur la voie d'une TTF mondiale, pour contribuer à financer des biens et services collectifs. Cette taxe devrait être opérationnelle d'ici 2013.
 - L'Assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS) avec un taux d'imposition minimum.
 - ✓ Déposer des propositions d'action coordonnée afin d'obtenir une taxe sur la richesse, comme cela a déjà été proposé dans plusieurs pays;
 - ✓ Intensifier l'action pour la suppression des paradis fiscaux, la lutte contre la corruption et la fraude fiscale;
 - ✓ Des mesures pour remédier à la défaillance du système bancaire, pour assurer une séparation fonctionnelle entre la banque d'investissement (spéculatif) et la banque de détail et commerciale, pour mettre fin à la culture cupide des bonus;
 - ✓ Des mesures pour réduire la pauvreté et l'exclusion sociale;
 - ✓ La promotion de la négociation collective et du dialogue social.

Afin d'appuyer les revendications communes à la FSESP qui précèdent, les affiliés conviennent de les mettre en évidence en :

- Organisant des actions pendant la semaine du 30 novembre 2011. Ils enverront ainsi un message au Conseil des ministres des Affaires économiques et financières (30 novembre), au Conseil des ministres de l'Emploi et des Affaires sociales (1^{er} décembre) et au Conseil européen (8 décembre);
- Publiant la position commune dans les organes syndicaux et sur les sites Internet des syndicats.

Actions suggérées :

- ✓ En fonction de la situation, remettre une lettre ou une pétition reprenant les revendications de la FSESP aux ministres des Finances et aux chefs des délégations de l'Union européenne dans les 27 États membres et/ou organiser un rassemblement devant leurs immeubles. Une photo de chaque manifestation sera

publiée sur une page Internet de la FSESP afin de souligner qu'il s'agit d'une démarche coordonnée. Les syndicats devraient contacter leurs médias locaux et nationaux pour mettre en avant le caractère collectif de nos actions.

- ✓ Organiser une action de soutien devant l'ambassade de Grèce et/ou l'ambassade de Hongrie en mettant l'accent sur le respect des droits syndicaux.
- ✓ Chaque syndicat prendrait, sur cinq lieux de travail au moins, des photos sur lesquelles des représentants de la section locale du syndicat, du comité d'entreprise ou du syndicat d'entreprise exhibent une pancarte ou un calicot portant un texte commun et une image (une assiette avec des os, par exemple) – Non à l'Austérité - en faveur de l'emploi et des services publics (avec les logos du syndicat et de la FSESP).